



Rapport annuel du Président 2023

Ceci est ma dernière année au comité de l'USKA et la fin de mon mandat de président de l'USKA. À mon avis, l'USKA se porte bien: Elle remplit les fonctions et les tâches qui lui sont confiées. Il faut remercier les dicastères actifs, qui travaillent traditionnellement de manière très indépendante.

La tâche principale du président, qu'il ne peut pas déléguer, est l'examen continu et autocritique de la stratégie future de l'USKA. La place manque ici, je limiterai donc mon rapport annuel à mes activités les plus importantes de cet aspect. Les idées stratégiques au sein du comité sont actuellement très divergentes, j'insiste sur le fait que ce rapport n'est pas un «rapport annuel de l'USKA», mais un rapport annuel personnel «du Président».

La «direction stratégique» a fait l'objet de mon éditorial dans le No 1/2022 d'HBradio. Il s'agit avant tout de rendre l'USKA pertinente et préparée à l'avenir. Si nous restons dans notre zone de confort, nous n'y arriverons pas. Depuis le début de l'année 2020, plusieurs membres de l'USKA ont investi beaucoup de temps dans l'élaboration de notre futur. Je renvoie à mes rapports annuels respectifs. Conscients que les défis auxquels nous sommes confrontés ne sont pas spécifiques à chaque pays, nous nous sommes engagés au niveau international dans des contacts avec les pays voisins, notamment en octobre 2021 dans le cadre de l'initiative «Shaping-The-Future» (STF) de l'IARU R1 (International Amateur Radio Union). Lors de l'élaboration de solutions ultérieures des objectifs stratégiques, les cinq délégués de l'USKA ont pu mener des discussions constructives avec des radioamateurs d'autres associations nationales, qui ont également reconnu le besoin urgent d'action.

L'assemblée des délégués (AD) 2022 de l'USKA a décidé la création de deux commissions spéciales. «Développement harmonisé du radio-amateurisme suisse avec l'IARU R1» et «Dénomination de l'association». Un HamGroup a été constitué pour chacune de ces deux Task Forces, dont les réunions mensuelles n'ont malheureusement réuni qu'un petit nombre de membres. Trop peu pour être admis par le comité dans ces Task Forces. Néanmoins, les deux commissions spéciales ont abouti à des résultats utiles et réalisables. Je considère les tâches de ces commissions spéciales comme terminées et je recommande à l'AD de les supprimer.

Pour la première fois, avec l'agréable arrivée de nouveaux membres, le comité de l'USKA a atteint la taille statutaire maximale. Au tournant du millénaire, les tâches et les défis se sont considérablement accrus, non seulement en nombre, mais surtout en complexité. Dans tous les dicastères, des connaissances spécialisées sont nécessaires pour agir de manière crédible à l'intérieur et à l'extérieur de l'USKA, plus particulièrement auprès des autorités et de la politique. C'est ainsi que naquit, à mon initiative, la «motion Zoug» à l'AD 2023, qui voulait donner aux futures assemblées de délégués la possibilité de renforcer le comité en cas de besoin, afin de bien gérer toutes les tâches et d'éviter à l'avenir les surcharges individuelles (à titre de comparaison, le DARC répartit ses tâches en quinze «unités»). L'AD et le vote par correspondance ont rejeté cette proposition.

À l'automne 2022, comme tous les deux ans, le comité a fixé, pour le 15 avril 2023, la tenue d'une nouvelle «séance stratégique de l'USKA». Le but fixé est d'intégrer les nouvelles données développées au niveau national et international à partir de la «Stratégie USKA 2020». Pour créer une base humaine et financière solide pour les «expériences» nées après 2020 et pour élaborer les demandes nécessaires dans le budget et les statuts et pour les présenter à l'AD 2024. Étonnamment, une majorité du comité a décidé de ne pas participer à cette séance en mars 2023. Revenons donc à la «Stratégie 2020». Préparant la réunion, j'ai fait parvenir au comité en février un vaste «plan de situation USKA 2023» pour consultation. Ce document peut être obtenu auprès du comité ou auprès de moi.

Au cours de ma collaboration active au sein de l'IARU, qui a débuté, il y a trois ans, avec cinq représentations de l'USKA à l'atelier stratégique «IARU-Région 1» pour se terminer par la direction d'un groupe de travail ad hoc pour concrétiser la demande sud-africaine de création d'un «Technological Working Group (TWG)» de l'«IARU-Région 1». À cette occasion j'ai pu constater à l'IARU-Global des processus et des structures opaques voire malhonnêtes¹). En ma qualité de Président de l'USKA je ne pouvais pas les cautionner. Pour ne pas être accusé de dissimulation ou même de complicité, j'ai fait, en temps utile, part de mes préoccupations à la commission de contrôle de gestion (CCG). Ces irrégularités ne concernent pas directement l'USKA, mais en

tant qu'association affiliée cotisante, nous avons l'obligation envers nos membres de ne pas fermer les yeux sur les incohérences constatées.

Le rejet majoritaire aux trois niveaux de l'USKA (membres, AD et comité) de plusieurs étapes importantes du développement, qui en fonction de mes longues années d'expérience au niveau national et international je considère comme justes et impératives, confirme malheureusement mes préoccupations telles que je les avais décrites dans l'éditorial d'HBradio 1/2022. Il va de soi que ces refus doivent maintenant être transposés dans l'USKA. Ils n'arrêteront pas le développement du radio-amateurisme tel qu'il est déjà en cours.

Le Président de l'USKA est élu par les membres. C'est aux membres (à eux seuls²⁾) qu'il doit rendre des comptes. Tout au long de mes années d'activité à l'USKA, j'ai toujours agi au mieux de mes connaissances, de mes capacités et de mon expérience. Dans l'intérêt non seulement de l'USKA, mais toujours dans l'intérêt du radio-amateurisme suisse et, aussi longtemps que j'en ai eu le mandat, à l'international. Les accusations occasionnelles, diffuses et le plus souvent émotionnellement émises à l'encontre de mes activités n'ont jamais pu être fondées sur des bases statutaires ou juridiques, de sorte qu'au fil des ans, il n'a jamais été nécessaire d'avoir recours à un audit externe. Je n'ai jamais eu de problèmes avec des discussions fondées et argumentées.

Mon mandat expire légalement à la fin de l'année statutaire lors de l'AD 2024. Les présidents sortants quittent le comité, ça sera également mon cas. Je suis profondément troublé d'avoir été contraint, ces derniers mois, d'adopter des positions qui contreviennent fondamentalement à mes principes et qui ne sont, de ce fait, pas acceptables pour moi. Tout d'abord, par égard à ma santé, je n'ai malheureusement pas d'autre choix que de céder prématurément mes fonctions à l'USKA à mon successeur, que je remercie d'avoir accepté d'assumer prématurément cette fonction. Pour la même raison, je dois renoncer à participer aux autres séances du comité et à l'AD 2024.

Je remercie tous ceux qui, ces dernières années, m'ont soutenu activement dans mes efforts en faveur de la préservation de l'acquis et du développement du radio-amateurisme.

«Le radio-amateurisme» est un patrimoine culturel précieux de l'humanité. À ce titre, la communauté mondiale nous accorde plus de 10 % du spectre radioélectrique pour nos expériences et nos formations techniques et scientifiques. Mais seulement si nous respectons les obligations définies dans le règlement des radiocommunications de l'UIT. Préoccupons-nous et ayons soin de notre privilège! J'espère que le radio-amateurisme se développera et se développera grâce à des acteurs et des groupements tournés vers l'avenir.

Remarques du Comité

¹⁾ Ceci représente une prise de position personnelle du Président, le comité de l'USKA se désolidarise officiellement de cette position envers l'IARU et les membres de l'USKA

²⁾ ...et ainsi qu'aux membres du comité